

La vie d'une personne âgée

en Unité de Soins Longue Durée ou en Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

En lien avec l'équipe soignante un **projet de vie personnalisé** est mis en place avec le résident.

Ce projet de vie personnalisé permet à l'établissement d'intégrer la dimension individuelle de chaque résident en prenant en compte ses habitudes de vie, ses convictions et ses capacités individuelles tant physiques que psychiques pour répondre au mieux à ses attentes.

Dans chaque Établissement un **Conseil de la Vie Sociale** dans lequel siègent des résidents, des représentants des familles des résidents et des représentants du personnel, donne son avis sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, le coût des prestations, les activités, les projets et travaux d'équipement, l'hôtellerie et l'entretien.

La vie en USLD ou EHPAD c'est aussi :

- ✓ La possibilité de se faire coiffer au sein des salons de coiffures des résidences ou dans sa chambre,
- ✓ La possibilité de bénéficier d'un service de pédicurie,
- ✓ L'accès à une bibliothèque,
- ✓ La participation d'associations qui participent à la vie de la résidence en proposant des animations, des ateliers, des visites. Un programme d'animations est coordonné par une animatrice.
- ✓ L'accès à une cafétéria mise à la disposition des résidents et de leurs visiteurs dans laquelle des bénévoles organisent la vente de boissons, confiseries et produits d'hygiène.
- ✓ La possibilité de participer à des célébrations religieuses.

Pour les soins comme pour les activités, le consentement et le libre choix sont respectés.